



COMMUNE DU GUA

Avril 2022

STOP AUX INCIVILITÉS

Le Gua : je l'aime, et je le respecte !



Non aux infractions aux règles d'urbanisme



Non aux déchets sur l'espace public



Non aux bruits intempestifs



La Police municipale veille au respect de ces règles

NOUVEAU



Le service intercommunal de médiation numérique

en pages 10 et 11


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Directeur de la publication :

Patrice BROUHARD

Rédaction :

L'équipe municipale

Retrouvez ce numéro sur le site de la mairie
ou sur calameo.fr

L'édito

Chères Guataises, chers Guatais,

Alors que la crise sanitaire semblait tout juste s'apaiser, c'est une nouvelle crise qui vient nous impacter au travers de la guerre qui frappe le peuple ukrainien apportant des centaines de morts, d'exilés, de réfugiés et de nombreuses familles dans le chaos total.

Malgré ces horreurs, il nous faut continuer d'avancer et se projeter dans l'avenir de notre commune. Les élus travaillent actuellement sur le budget 2022 et recensent tous les projets à mettre en place. Parmi ceux-ci on peut retenir l'agence postale communale, la rénovation de biens immobiliers communaux, la mutualisation de la chaudière de l'école maternelle, de la garderie et du Foyer rural, les travaux de voirie et bien d'autres encore. Le tableau des dépenses et recettes d'investissement prévues pour 2022 vous sera communiqué dans le prochain bulletin de juillet.

Ce début d'année verra bien sûr l'ouverture le 1^{er} mai, de notre Maison de santé, véritable pôle médical de proximité, à disposition de tous.

Si la pandémie continue de reculer, nous allons pouvoir revenir à une vie normale. Organiser des réunions publiques, des échanges, des réunions en salle... Les associations pourront reprendre pleinement leurs activités sans contrainte particulière.

Alors, je vous souhaite à toutes et à tous de bons moments de convivialité, de rencontres en famille ou entre amis. Profitez-en, tout en restant prudents.

Je finirai cet édito en ayant une pensée émue envers la population ukrainienne mais aussi à la population russe qui vivent actuellement une crise sans précédent.

Bien Sincèrement
B. J.



Information importante

Pour des raisons de **Covid 19** la réunion publique « *Gestion des cours d'eau et des fossés* » du **mardi 22 février à 19h** au foyer rural, place du logis, du GUA sera **REPORTÉE** au **7 avril 2022** à **19h** dans la **même salle**.

Pour plus d'information contactez le 05.46.39.64.94



www.sageseudre.fr
melodie.pierronnet@fleuve-seudre.fr
05.46.39.64.94



COMMUNE DU GUA



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Police municipale

Depuis le 7 mars, la police municipale reçoit les administrés du lundi au vendredi de 8h30 à 9h et de 16h à 17h. Les bureaux sont situés au rez-de-chaussée de la mairie avec l'entrée principale par la grille sur le côté jardin.

06 67 91 91 62
06 67 12 58 84



Bardage - Terrasse - Clôture - Parquet - Lambris
Panneaux bois - Bois de charpente



• **SOGUABOIS** •
Négoce de bois - Scierie

05 46 22 91 05 • 61 rue Samuel Champlain - 17600 LE GUA
contact@soguabois.fr - www.soguabois.fr

Sarl STELY

TOUT FAIRE
MATERIAUX
GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et
de 14h à 18h,
le samedi matin
de 8h30 à 12h

Tél./Fax : 05 46 06 71 56 - stely.materiaux@orange.fr

ZAE Oméga, rue Olga Bancic - 17600 LE GUA

LE PERSONNEL DE LA COMMUNE

■ Une arrivée attendue au sein des services techniques

Carlos Da Cunha, en provenance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranéennes (DIR), a pris ses fonctions le 1^{er} janvier dernier en qualité de responsable des services techniques.

Outre la gestion des congés, des absences et des formations des 5 agents des ateliers, il a pour mission principale de programmer et suivre les interventions sur le terrain, réaliser l'essentiel des interventions techniques, gérer le matériel, les stocks, l'outillage et les véhicules. Il doit également entretenir et assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, des bâtiments, de la voirie et des espaces naturels.

La municipalité lui souhaite la bienvenue.



Carlos Da Cunha

■ Effectif complet aux services techniques

Les services techniques se sont renforcés depuis août 2021 de deux agents à temps complet, sous contrat "parcours compétences" (PEC), avec pour mission l'entretien des espaces publics (Conseil Municipal du 6 juillet 2021). Ces deux agents donnant entière satisfaction, les élus ont décidé de prolonger leur contrat de 6 mois jusqu'au 1^{er} août 2022. Avec l'arrivée de monsieur Da Cunha le 2 janvier 2022, l'effectif des services techniques est de 6 agents.



Bernard Laugraud



Laurent Menelle

Le PEC a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. La mise en œuvre de ce contrat repose sur le triptyque **emploi-formation-accompagnement**, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

■ Deux nouvelles conseillères déléguées au sein du Conseil Municipal

Par arrêté municipal, le Maire a décidé de confier des délégations de fonctions à deux Conseillères municipales : Béatrice Prévost et Ghislaine Jouannet.

Madame Prévost s'est vu attribuer la délégation de fonctions et de signature en lien avec les **affaires sociales** (aides aux personnes en difficultés, plan grand froid, dossiers APA, banque alimentaire...), et Madame Jouannet s'est vu attribuer la délégation de fonctions et de signature en lien avec le **logement** (relation avec les bailleurs sociaux, réflexion sur la résorption des logements insalubres, logements vacants...).



Madame Jouannet

Madame Prévost

■ Le Gua solidarité : dates de distribution 2022 :

📅 7 et 21 avril • 📅 5 et 19 mai • 📅 2, 16 et 30 juin • 📅 14 (à confirmer) et 28 juillet • 📅 11 et 25 août • 📅 8 et 22 septembre • 📅 6 et 20 octobre • 📅 3 et 17 novembre • 📅 1, 15 et 29 décembre.

Contact : ccas@le-gua.com • Téléphone : 06 23 95 51 38

L'ÉCOLE DU GUA

Les enfants expriment leur imaginaire sur les murs...

Après environ 30 ans d'existence, la fresque d'inspiration *street art* qui recouvrait le hall d'entrée de l'école élémentaire a cédé la place à une œuvre plus lumineuse et poétique. Sous l'impulsion et le guidage de JOKOLOR, artiste implanté en Pays Marennes Oléron, les élèves ont imaginé cette fresque d'où l'être humain est exclu pour laisser la place à la nature et aux oiseaux. Les enfants ont réfléchi, débattu, argumenté, testé leur dextérité artistique sous l'œil vigilant et formateur de JOKOLOR, spécialiste de la fresque collaborative en milieu scolaire. L'objectif était de capter la lumière pour faire ressortir les couleurs éclatantes de ce monde aérien relié à la terre par les arbres nourriciers et protecteurs.

L'esthétique irréelle et légère de cette œuvre porte l'empreinte de l'âme d'enfant de nos élèves qui ont souhaité représenter un monde imaginaire. Ils n'en restent pas moins poreux aux préoccupations de notre monde : les plus grands ont eu à cœur de colorer un passereau en jaune et bleu, couleurs du drapeau ukrainien.

Ce projet a été facilité par l'aide financière obtenue grâce au Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre par la CDC du Bassin de Marennes et qui fonctionne grâce à l'intervention conjuguée de la Direction régionale des affaires culturelles, le Rectorat, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.



Inscriptions scolaires

Les dossiers d'inscription scolaire pour l'année 2022-2023 sont à retirer au secrétariat de la mairie ou à télécharger sur le site de la commune (<https://www.le-gua.com/2022/02/07/inscriptions-scolaires>). Il s'agit des élèves passant de la grande section au CP ou entrant pour la première fois dans une école du Gua. Les enfants nés en 2019 sont particulièrement concernés. **Les familles sont invitées à déposer leur dossier sans attendre.**



L'ancienne fresque

Orpi
Le Gua
Immobilier

**VENTE / ACHAT
LOCATION
ESTIMATION OFFERTE**

05 46 22 15 41

1, rue Saint-Laurent, LE GUA

leguaimmobilier@orpi.com



Pour tout savoir sur vos projets immobiliers, 1 seule adresse !

inscrivez-vous

En plus de vous proposer des biens alentours, l'agence vous fera bénéficier du **FICHER COMMUN ORPI** des 29 agences sur la Côte !

TRAVAUX

Coup de propre dans les allées du cimetière de Souhe et du monument aux morts

Une couche de gravillons a été mise en œuvre par les agents techniques de la commune dans les allées du cimetière de Souhe et autour du monument aux morts. Une réflexion est en cours pour trouver un moyen pérenne de réduire la pousse des mauvaises herbes dans les allées principales du cimetière du Gua.

(affaire à suivre...)



La maison de santé prend forme

Après plusieurs mois de travaux, les administrés peuvent désormais se rendre compte à quoi ressemblera extérieurement la Maison de santé dont l'ouverture est prévue au 1^{er} mai prochain. Les abords seront constitués de places de parking, d'espaces verts, d'une borne pour véhicules électriques et de mobiliers urbains (bancs, poubelles...).

L'ancienne maison de retraite (à gauche de la Maison de santé), qui appartient à un propriétaire privé, sera démolie et remplacée par un bâtiment à usage d'habitations et de commerces. Une fois l'ancienne maison démolie, le parking de la médiathèque sera entièrement rénové permettant un accroissement de places de stationnement. Dans l'année à venir, le côté de la médiathèque envahi par le lierre sera totalement nettoyé.

Une très belle réalisation de proximité qui, sans aucun doute, devrait satisfaire autant les médicaux que les administrés.

Cécile MIGNARD - Franck GACEL - Christophe GODET
mgarchitecture.fr
05 46 91 46 00

ARCHITECTES

9^o, Rue de Courbiac SAINTES / 5^{bis} Façade de Foncillon ROYAN

J.M.G
INNOV

Entreprise du Bâtiment

Le partenaire de votre habitat

Menuiseries bois, alu, pvc | Isolation | Électricité
Plaque de plâtre | Enduit de finition | Création de salle de bains

Jean-Marie GUILLOU - 06 22 01 36 02
25 route des Bucheries - 17120 MEURSAC
jmg-innov@orange.fr

Ouverture prévue de la Maison de santé :
le 1^{er} mai 2022...



INFOS MAIRIE

■ Lancement de "l'heure civique" sur la commune

Pour l'occasion, le fondateur du projet, Atanaze Périfan, qui est aussi à l'origine de la "Fête des voisins", s'est déplacé à la mairie le 25 février dernier pour expliquer le principe du dispositif et rencontrer les 5 administrés qui se sont portés volontaires et inscrits sur la plate-forme internet : www.legua.lheurecivique.fr. Ce principe consiste à offrir une heure par mois de son temps, soit pour participer à des actions collectives ou apporter une aide directe à un voisin (faire les courses, la lecture, du jardinage, assurer de l'aide aux devoirs, accompagner un malade chez le médecin...). Les personnes intéressées pour recevoir une aide peuvent prendre contact avec la mairie qui se chargera de les mettre en relation avec les bénévoles. Une belle opération de solidarité à consommer sans modération ! Et rappelons-nous que la solidarité, c'est l'affaire de tous, et qu'aider rend heureux.



DÉPANNAGE 24h/24 ET 7j/7
S.A.V. ET ENTRETIEN
NEUF ET RÉNOVATION
PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE



TRAITEMENT DE L'EAU
ÉQUIPEMENTS DE PISCINE
ENTRETIEN DE PISCINE
AMÉNAGEMENT SALLE-DE-BAINS

alex.plomberie@orange.fr
11 rue du Pigeonnier, 17600 Le Gua

Infractions au code de l'urbanisme : sanctions



Confronté depuis quelques temps à une recrudescence des infractions au code de l'urbanisme, le conseil municipal a décidé la mise en place d'astreintes administratives. Celles-ci ne seront utilisées qu'en dernier ressort, après épuisement de toutes les démarches amiables et contradictoires dont dispose la collectivité.

Le produit de ces astreintes est perçu au bénéfice de la commune, contrairement au produit de la verbalisation. ↓

Les élus en colère contre les auteurs d'incivilités

“Trop c’est trop ! La prévention a assez duré.”



Un peu partout sur la commune, et particulièrement en centre-bourg, des sacs de déchets (jaune et noir) jonchent les trottoirs plusieurs jours occasionnant des nuisances olfactives et visuelles. Que font-ils donc sur le trottoir alors que le camion benne est passé ? Et bien souvent, les sacs sont refusés par les agents de ramassage de la Communauté de Communes du bassin de Marennes pour non-conformité (sac jaune) ou parce que tout simplement certains administrés déposent leur sac noir à même le sol ne disposant pas de container faute d'inscription auprès de la régie des déchets.

Jusqu'à maintenant, afin d'éviter de laisser de tels débris sur la

Nature de l'infraction	Montant par jour	Délai de mise en demeure avant astreinte
Non-conformité des travaux par rapport à une déclaration préalable de travaux/ ou autorisation de travaux et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	50 €	15 jours
Non-conformité des travaux par rapport à un permis de construire ou d'aménager et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	50 €	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	50 €	15 jours
Absence de permis de construire, permis d'aménager et travaux régularisables (c'est-à-dire conformité possible au PLU)	100 €	1 mois
Absence de déclaration préalable de travaux ou autorisation de travaux et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non-conformité possible au PLU)	100 €	15 jours
Absence de permis de construire ou aménager et travaux NON régularisables (c'est-à-dire non conformité possible au PLU)	500 €	1 mois



INCOBOIS
partenaire de vos projets bois

Erwan Bozec
Responsable de site du Gua

05-46-22-82-21 - 06-32-52-18-77 - ebozec@incobois.fr

OSSATURE BOIS
CHARPENTE INDUSTRIELLE
CHARPENTE TRADITIONNELLE

www.incobois.fr

Peinture - Décoration
Revêtement de sols

Aurélien Gauvrit
Tél. 06 83 38 11 55
aurelien.gauvrit@gmail.com

22 rue Pierre Loti - 17600 LE GUA

voie publique et conserver notre commune dans un état de propreté digne de ce nom, ce sont les agents municipaux qui ont la désagréable tâche de les ramasser, se détournant de leurs missions prioritaires. Pour combattre ces dépôts illégaux qui empoisonnent tout le monde, la municipalité va établir très prochainement un arrêté permettant de sanctionner l'auteur en cas d'identification.

En complément, les élus ont

décidé de faire aussi la chasse aux responsables des dépôts sauvages, tags, dégradations en tous genres qui polluent l'environnement et créent un sentiment d'insécurité et d'impunité pour une grande partie des administrés. Des caméras de type chasse pourraient même être installées sur les endroits les plus problématiques afin de procéder à l'identification des responsables. Les policiers municipaux de la commune seront

sensibilisés sur ces problématiques et pourront dresser des procès verbaux.

De tels agissement sont intolérables sachant qu'une déchetterie existe sur la commune, ainsi que des points de collecte à papiers et verres installés à plusieurs endroits du bourg et des villages. La phase pédagogique, c'est bien, mais maintenant il est temps de passer à l'action pour retrouver une ville propre et agréable.



■ Recensement des logements à l'état de ruine ou péril

Sur la commune, plusieurs maisons ou bâtiments se trouvent en état de ruine, occasionnant des gênes importantes pour le voisinage et un réel danger, de nature à créer des risques sérieux de sécurité. C'est pourquoi la municipalité a entamé un recensement de ces logements dangereux afin d'identifier, dans un premier temps, leur propriétaire et de mettre en place la procédure appropriée.

Rappel des règles en vigueur dans le domaine des bâtiments en ruine/péril : si un immeuble ou un logement présente un danger pour la sécurité de ses occupants ou du voisinage, le maire peut engager une procédure de péril. Selon l'urgence, certaines mesures peuvent être prises (évacuation, démolition...).



Pizza
La Croix de Châlons

05 46 02 92 64

Horaires :
du mardi au dimanche
de 12h à 13h
et de 18h30 à 21h30.
Fermé le lundi

9 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua

SUPER U Saujon
Commerçants autrement

DRIVE COURSESU.COM location traiteur L'Annexe BRASSERIE

Ouvert le dimanche matin

30€ minimum pour vos commandes en ligne.
Préparation en 2 heures. route de Saintes - 05 46 02 59 85

f




L'Agence :
 09 72 66 52 19
Morgane :
 06 45 63 76 58
Isabelle :
 06 09 12 01 93
Pour les vendeurs :
 Une autre vision de l'immobilier grâce à des technologies de pointe pour la présentation et diffusion de leur bien !
Pour les acquéreurs :
 Accompagnement de A à Z !

Deux formes de procédures existent :

→ La procédure ordinaire :

• Phase 1 :

contradictoire, phase d'information

Le maire informe le propriétaire, par lettre remise contre signature, des faits constatés en joignant tous éléments utiles dont dispose la commune et en les invitant à formuler leurs observations dans un délai au moins égal à 1 mois (2 mois s'il s'agit d'une copropriété). S'il y a exécution des travaux, c'est la fin de la procédure.

• Phase 2 :

arrêté de mise en sécurité motivé

Le maire met en demeure le propriétaire de faire, dans un délai qui ne peut être inférieur à 1 mois, les réparations nécessaires pour mettre fin durablement au péril ou ordonner les travaux de démolition. Le refus délibéré de non exécuter les travaux est une infraction punie par la loi.



Maison à Monsanson en état de ruine avancée, avec un toit qui s'écroule et le lierre qui grimpe sur la maison mitoyenne.

→ La procédure d'urgence :

Le maire peut prendre un arrêté immédiatement. L'expertise n'est plus un prérequis obligatoire mais conseillée pour limiter les contestations liées à la qualification d'urgence. L'arrêté est pris sans procédure contradictoire préalable et fixe les mesures indispensables pour faire cesser la danger dans un délai fixé. L'arrêté peut prononcer la démolition complète avec l'autorisation du président du tribunal judiciaire.

En cas de réalisation des travaux, le maire prend acte de la réalisation de ces travaux et de leur date d'achèvement par le biais d'un arrêté de mainlevée. Si les mesures prescrites dans l'arrêté ne sont pas réalisées, le maire les fait exécuter d'office en motivant sa décision.

Installation d'un nouveau fromager sur le marché

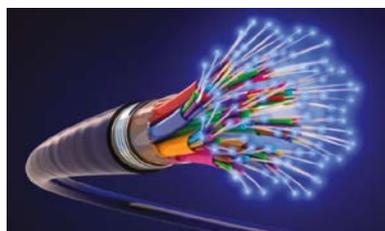
Freddy Sailler, artisan fromager affineur, présent sur de nombreux marchés de la région, vient de rejoindre le nôtre **le dimanche matin**. Facilement repérable, "la farandole de fromages" vous propose un étal composé de nombreuses variétés de fromages (plus de 100), crèmes, yaourts, fromages blancs... La municipalité lui souhaite la bienvenue.



■ La parole aux élus

“Le Gua Avenir”

La fibre optique est une avancée technologique indéniable. Mais pas à n'importe quel prix.



Les sous-traitants d'Orange chargés par “Charente-Maritime Très Haut Débit” veulent implanter 135 poteaux sur la commune sans aucune concertation ou réunion préalable, mettant ainsi les maires devant le fait accompli, alors que Ene-dis semble d'accord pour la fixation de supports fibre sur leurs poteaux existants. Nous ne pouvons tolérer et accepter de tels agissements et nous souhaitons qu'une rencontre au niveau du département soit organisée au plus vite avec les différents services en charge de ce dossier avant la pose de ces poteaux qui viendra dénaturer l'environnement. Nous allons suivre de prêt ce dossier sensible sachant qu'Orange Haut débit a lancé un ultimatum à la commune: “Pas de poteaux, pas de fibre”. Honteux!!!

(Le groupe “Expérience et confiance pour le Gua” ne souhaite pas apparaître sur le bulletin municipal).



Les élus contre l'installation d'éoliennes au large de l'île d'Oléron

Le Conseil Municipal a pris position concernant la motion de censure (15 pour et 4 abstentions), menée par la commune de Saint-Pierre-d'Oléron **contre le projet du parc éolien** en mer au large de l'île d'Oléron.

Les raisons de l'opposition au projet sont nombreuses : l'activité de la pêche, le démantèlement des éoliennes en fin de vie, la hauteur (260 m), un parc de 743 km², implantation dans des zones protégées et de pêche... Un projet qui aura forcément des conséquences irréversibles sur l'environnement s'il devait aboutir.

■ Le nouveau service intercommunal de médiation numérique

Dans le cadre du dispositif France Relance, **une Conseillère numérique France Services a pris ses fonctions** au sein du CIAS du Bassin de Marennes depuis le 4 février dernier.

Muriel Coirier, Conseillère numérique : 06 15 38 53 22
conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com

Toute personne, quel que soit son niveau socio-culturel ou son âge, peut être accompagnée en vue d'acquérir un socle de compétences et de maîtrise des outils pour exercer sa citoyenneté de plein droit :

- ✗ Prendre en main un équipement informatique
- ✗ Naviguer sur internet
- ✗ Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- ✗ Envoyer, recevoir, gérer les courriels
- ✗ Apprendre les bases du traitement de texte
- ✗ Installer et utiliser des applis utiles sur un smartphone
- ✗ Créer et gérer les contenus numériques



La conseillère a pour mission d'informer, de présenter les services et dispositifs disponibles, d'accompagner individuellement ou d'animer un atelier numérique, ou de rediriger l'utilisateur vers d'autres structures compétentes.

 **Lotte-Baudouin**
Pompes funèbres - Marbrerie - Funérarium

Contrat de Prévoyance Obsèques
Prévoyez dès maintenant : protégez ceux que vous aimez...
Assurez le respect absolu de vos volontés.
N'hésitez pas ! Informez-vous.

Z.C. route de Saintes 17600 SAUJON 05 46 05 36 36
4 bis av. du M^{al} Leclerc 17320 MARENNES 05 46 85 85 85

 **BRUNO-Fleuriste**
B. CHEVAILLIER

4, place de l'Eglise - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 02 24 97
bruno.chevaillier@akeonet.com



Actions de médiation numérique :

- **Accompagnement collectif ou individuel** : 2 jeudis par mois, mercredi, vendredi (hors vacances scolaires).
- **Collectif tout public** : 2 jeudis par mois
- **Tout public** : sur rendez-vous

Calendrier des ateliers numériques (sur inscription) :

- De 9h à 12h**, au MIS de Marennes, 22-24 rue Dubois de Meynardie
- 📅 le 24 mars : la sécurité sur internet
 - 📅 le 14 avril : utiliser sa boîte mail
 - 📅 le 28 avril : sauvegarder et ranger ses documents
 - 📅 le 12 mai : imprimer et partager ses photos
 - 📅 le 24 mai : naviguer sur internet
 - 📅 le 2 juin : communiquer en visio
 - 📅 le 16 juin : Facebook et autres réseaux sociaux



Un centre du bien être bientôt sur la commune



Vous êtes praticiens de la médecine douce et vous avez des difficultés à trouver un cabinet ? Vous êtes passionnés par le bien être ? Et bien ne cherchez plus ! D'ici la fin de l'année, **un centre holistique va ouvrir ses portes** au 98 boulevard Champlain au Gua.

Holistique c'est quoi ? Ce terme désigne toutes les approches de la vie ou toutes les techniques thérapeutiques qui prennent en compte la globalité de l'individu (corps, esprit, émotions...).

Situé dans une maison bourgeoise de 250 m², avec un parking d'une douzaine d'emplacements, ce centre proposera des cabinets individuels ainsi que 2 salles d'ateliers/réunion à destination des praticiens de médecines douces et alternatives (naturopathie, sophrologie, kinésiologie, hypnose) et des soins énergétiques (réflexologie, shiatsu, magnétisme, reiki...). Il sera possible de louer un cabinet pour y exercer sa pratique mais aussi de louer une salle pour organiser des événements, des séminaires, des ateliers de coaching...

Véritable univers de confiance et de bienveillance pour toutes les personnes qui souhaitent travailler sur leur bien être, il est certain que cet espace unique de soins, de détente et de relaxation sera le bienvenu après 2 années éprouvantes liées à la crise sanitaire et aux différents confinements.

Pour tous renseignements prendre contact avec :
Camille Fabier au 06 34 20 08 74
contact@nehocentre.com • www.camillefabier.fr



A droite : Camille Fabier,
coach de vie praticienne certifiée
A gauche : Ismahane Okat,
coach professionnel
Au centre : Vincent Fabier,
gestionnaire de société immobilière

VENTE LOCATION & LIVRAISON
de Matériel Médical

5 rue Pierre Loti
17600 Le Gua

☎ 05 46 22 81 13
phiedugua@gmail.com

NOUVELLE EQUIPE

Mobilité • Incontinence
Orthopédie
Maintien à domicile • Confort
Auto-diagnostique
Contention

Horaires : Du lundi au vendredi: 9h-12h30 / 14h30 - 19h15 / Samedi: 9h-15h

La Chocolataise
Artisan Chocolatier

1 rue Mathilde Mir Zone Oméga, Le Gua
05 46 22 96 39 - www.lachocolataise.com
Horaires : du mardi au samedi de 9h à 18h30

26 Cours National - 17100 Saintes : 05 46 94 13 48
Marché couvert de Royan : vendredi, samedi et dimanche matin

■ Le club "La pétanque guataise"

Le club "La pétanque guataise" a fait ses débuts en 2016 et a bien évolué depuis sa création. Nous comptons à ce jour **60 membres dont 33 licenciés** qui vont participer au Championnat départemental des clubs vétérans 3^{ème} et 4^{ème} catégories et au Championnat départemental des clubs toutes catégories, ainsi qu'à la Coupe de France.

Pour l'année 2021, nos joueurs de 3^{ème} catégorie ont terminé à la troisième place et ceux de la 4^{ème} à la cinquième place, un très bon classement au vu des clubs rencontrés.

Le club a réussi son implantation sur la commune du Gua et nous remercions la municipalité qui, à la création du club, nous a soutenu avec des subventions et encouragements pour notre pérennité.



Nous vous accueillons tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis après-midi de 14h à 19h dans une ambiance chaleureuse, conviviale et pour une pétanque de loisir.

Le rajeunissement du club est notre objectif, c'est pour cette raison que nous avons, depuis le début 2022, opté pour l'ouverture du boulodrome le samedi après-midi sous la responsabilité du vice-Président, René Bergeaud, afin de permettre aux jeunes de la commune de venir participer à nos rencontres.

N'hésitez pas à nous rendre visite à côté du terrain de foot ou à contacter le Président Jean-Louis Audubert au 06 58 69 42 12.



LA MÉDIATHÈQUE DÉSTOCKE



Vente de livres "jeunesse" du 18 au 30 avril

La médiathèque est ouverte :

- le lundi de 16h à 19h
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 18h à 20h
- le samedi de 10h à 12h.

Exposition "ça bouchonne"

Collecte de bouchons en liège du 1^{er} au 30 avril.



Nous tenons à vous informer que nous organisons une brocante le 1^{er} mai 2022 au stade de Foot.

Le Bureau

GARAGE du GUA

VENTE VÉHICULES - Service cartes grises

05 46 22 80 07 Lu-Ve 8h-12h / 14h-18h30
Samedi 8h-12h

Mécanique toutes marques - Vidange - Pneumatiques - Distribution - Climatisation
Appareil diagnostic - Nettoyage injection - Dépannage - Remorquage

